



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-60902>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **26-60902**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25590044100031

Ville : GUESNAIN

Code postal : 59287

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien des extincteurs, des robinets d'incendie armé, du SSI de l'éclairage de sécurité et du désenfumage dans les bâtiments du SMTD

Code CPV principal - Descripteur principal : 50413200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations concernent : La maintenance du parc d'extincteurs La maintenance des RIA La maintenance des exutoires de fumée, La maintenance semestrielle et annuelle de l'...(voir DCE)

Critères d'attribution : Prix - 50 Valeur technique - 40 Respect de l'environnement - 10

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Entretien des extincteurs, des robinets d'incendie armé, du SSI de l'éclairage de sécurité et du désenfumage dans les bâtiments du SMTD Date de conclusion du contrat : 08/06/2026 Montant maximum de commande HT : 120 000.00 euro(s) Nom du titulaire : SAS SLUSARSKI – SOMEX Montant de l'offre attributaire HT SAS SLUSARSKI – SOMEX : 63 015.68 euro(s). Les critères de jugement sont exprimés en %

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2026